

Burundi : un nombre exceptionnel de détenus va retrouver l'air libre

RFI, 01 juillet 2012 Le Burundi vide ses prisons à l'occasion du cinquantenaire de son indépendance. À l'occasion du cinquantenaire de son indépendance que le Burundi célèbre aujourd'hui en grande pompe, le chef de l'Etat en profite pour accorder son pardon aux criminels. Pierre Nkurunziza a signé cette semaine un décret permettant à certains prisonniers d'être libérés. Quant à leur nombre exact, le secret a été bien gardé jusqu'au samedi pour laisser à l'Etat la primeur de l'annonce. Finalement, la clémence va permettre à un nombre exceptionnel de détenus de retrouver l'air libre. Le nombre de détenus qui vont sortir de prison à la faveur de la grâce présidentielle est impressionnant : plus de 65% des 10 500 pensionnaires des maisons d'arrêt du Burundi.

Et c'est Pierre Nkurunziza en personne, qui s'est chargé d'annoncer la bonne nouvelle samedi soir, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de ce pays. « Pour que notre joie soit totale, nous avons accordé la grâce présidentielle à de nombreux détenus et nous avons également demandé au ministre de la Justice d'accorder la liberté provisoire à tous ceux qui en remplissent les conditions. Toutes ces mesures vont permettre à quelque 7 000 détenus de recouvrer leur liberté. Nous appelons les autorités et la population à les accueillir dans l'allégresse ». Les premiers bénéficiaires de cette grâce présidentielle devraient rentrer dès la semaine prochaine. Selon Pierre Claver Mbonimpa, le président de la principale association qui s'occupe des détenus, « si cette décision est totalement appliquée, le taux d'occupation dans les prisons burundaises devrait passer d'environ 300% à un rapport d'un détenu par place ». C'est une première qui va permettre de désengorger des prisons aux conditions inhumaines, s'est réjoui M. Mbonimpa, qui regrette toutefois que les quelque 700 prisonniers politiques qui croupissent dans les geôles burundaises, dont Hassan Ruvakuki, le correspondant de RFI en swahili, qui vient d'être condamné à la prison perpétuelle, soient les oubliés des festivités du cinquantenaire de l'indépendance du Burundi.